

# INVITATION CONGRÈS 1/2 DÉCEMBRE 2018

Campussaal, Bahnhofstrasse 6, Brugg Windisch

Début samedi : 10h30

Début dimanche : 09h00



Chères camarades,  
Chers camarades,

La crise économique de 2007/2008 nous a montré à quel point l'économie affecte la vie de chacun d'entre nous. Pour celles et ceux qui ont été directement touchés, la situation fut dramatique : des millions de personnes ont perdu leur emploi, leurs économies, leurs maisons et leurs biens. Le monde entier en a subi, aujourd'hui encore, les conséquences : la montée au pouvoir de Trump, le Brexit, l'augmentation des inégalités économiques n'en sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

La crise économique et ses conséquences sont très claires : l'économie, c'est-à-dire la manière dont nous produisons, agissons, échangeons et distribuons, nous affecte toutes et tous. Nous ne pouvons pas échapper à l'économie, nous en faisons partie. C'est pour cette raison que le nouveau concept économique du PS Suisse, que vous recevez en annexe, s'intitule « Notre économie ».

« Notre économie » parce que l'économie représente bien plus que le cours de la bourse, les finances annuelles des états et tout ce que l'on peut trouver dans le chapitre économique de la NZZ. L'économie, c'est nous : les humains. C'est pourquoi la « convivialité économique » de la politique n'est mesurée ni par le taux d'imposition, ni par le montant des dividendes. La politique d'un parti est économiquement favorable si elle place la population au centre de ses réflexions. C'est pourquoi nous voulons une politique économique durable et engagée en faveur de la liberté, de la justice et de la solidarité.

Il y a deux ans, nous avons discuté de la démocratie économique lors du Congrès de Thoune. De manière passionnée, controversée et respectueuse — comme il est d'usage au PS Suisse. Cette fois, nous faisons un pas de plus : nous bâtissons les bases de notre politique économique pour les dix prochaines années. Nous sommes le seul parti à faire un tel effort. Mais cela en vaut la peine, car l'économie est trop importante pour être laissée à la droite. Nous attendons dès lors avec impatience vos propositions ainsi que les discussions des 1<sup>er</sup> et 2 décembre à Brugg Windisch.

Le Congrès, en tant qu'organe suprême du PS, ne détermine pas uniquement les grandes lignes du contenu. Il élit également les membres de la Présidence et du Comité directeur. Les démissions de Vera Ziswiler et de Filippo Rivola laisseront deux sièges vacants au sein de ce dernier. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail et leur engagement dans le bon fonctionnement du Parti et espérons de nombreuses candidatures pour les sièges vacants.

Vous trouverez également des informations complémentaires au sujet des élections dans ce document. Tous les autres documents concernant les sujets du Congrès seront envoyés directement aux délégué-e-s inscrits lors du second envoi du 31 octobre. Et n'oubliez pas : la période d'inscription au Congrès et à la soirée est ouverte jusqu'au 17 octobre 2018.

Salutations cordiales et solidaires,



Rebekka Wyler  
co-secrétaire générale



Michael Sorg  
co-secrétaire général

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>1</b>	<b>Procédure d'inscription</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Délais</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Ordre du jour provisoire</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Envois</b>	<b>8</b>
4.1	1 <sup>er</sup> envoi	8
4.2	2 <sup>e</sup> envoi	8
<b>5</b>	<b>Procédure et délais pour les propositions et résolutions</b>	<b>9</b>
<b>6</b>	<b>Délégué-e-s</b>	<b>10</b>
<b>7</b>	<b>Rapport de gestion 2014-2015</b>	<b>11</b>
<b>8</b>	<b>Élections</b>	<b>12</b>
8.1	Présidence	12
8.2	Comité directeur	12
8.3	Candidatures	12

# 1 PROCÉDURE D'INSCRIPTION

**Délai d'inscription :** Mercredi 17 octobre 2018

- En ligne : [www.pssuisse.ch/congres2018](http://www.pssuisse.ch/congres2018)
- Grâce au formulaire d'inscription par courriel à : [congres-inscription@pssuisse.ch](mailto:congres-inscription@pssuisse.ch)
- Grâce au formulaire d'inscription par la poste : PS Suisse, Congrès, Theaterplatz 4, 3011 Berne

## **Au sujet des inscriptions :**

Contrairement à l'accès aux Assemblées des délégué-e-s du PS Suisse, l'inscription au Congrès répond à une procédure basée sur le nombre de membres de chaque section. Par conséquent, seules les sections sont autorisées à inscrire des délégué-e-s. Ces derniers ne peuvent donc pas s'inscrire eux-mêmes.

Ceci est aussi valable pour les délégué-e-s aux AD qui ne sont pas automatiquement inscrits au Congrès.

Veillez noter que les autres délégué-e-s (représentant-e-s des Partis cantonaux, Comité directeur du PS Suisse, Conférence de coordination, membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, Femmes\* socialistes suisses, JS Suisse, etc.) ne sont pas automatiquement inscrits pour le Congrès et doivent donc s'inscrire eux-mêmes (conformément à l'article 13 des statuts).

## **Langue des signes**

Il est prévu d'offrir une interprétation simultanée en langue des signes lors du Congrès. Afin de pouvoir estimer la demande, nous vous demandons de cocher le champ correspondant dans le formulaire d'inscription.

## **Garderie**

Pendant le Congrès, le PS Argovie proposera un service de garde d'enfants pour six enfants ou plus. Pour des raisons d'organisation, si cette offre vous intéresse, une inscription écrite avec le nom et l'âge de l'enfant ou des enfants doit être envoyée à l'adresse e-mail suivante avant le mercredi 17 octobre : [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch). Le PS Suisse informera trois semaines avant le Congrès par écrit les personnes intéressées de la mise en œuvre ou non de la garderie.

## **Nombre de délégué-e-s :**

Une brochure contenant des informations sur le nombre de délégué-e-s que chaque section peut envoyer est disponible sur le site Internet : [www.pssuisse.ch/congres2018](http://www.pssuisse.ch/congres2018).

Le nombre de délégué-e-s par section pour le Congrès y est clairement indiqué.

**Réservation d'hôtel :**

Merci de prendre bonne note qu'aucune réservation d'hôtel (par écrit ou téléphone) ne peut être prise par le secrétariat central !

La ville de Baden a pré réservé des chambres dans les divers hôtels suivants : [tagungen.baden.ch/parteitag2018](http://tagungen.baden.ch/parteitag2018)

À Brugg, l'hôtel suivant a accepté de mettre des chambres à dispositions :

- Hôtel Terminus, Bahnhofplatz 1-5 (réservation via le lien suivant et inscription avec la mention « Congrès du PS » : <http://www.terminus-brugg.ch/de/kontakt/>

Il existe d'autres possibilités de logement à Aarau : <https://www.aarauinfo.ch/hotels-in-aarau>

## 2 DÉLAIS

Délais relatifs au Congrès des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018 de Brugg Windisch (comprenant les délais concernant les propositions)

8 août	<b>Premier envoi de documents relatifs au Congrès</b> aux sections, Partis cantonaux et organes du parti habilités à formuler des proposition
17 octobre	<b>Délai d'inscription</b> pour les délégué-e-s et les invité-e-s
17 octobre	<b>Échéance du délai 1 pour les propositions</b> des sections et des Partis cantonaux
26 octobre	<b>Séance du Comité directeur</b> : traitement des propositions des sections et des Partis cantonaux
31 octobre	<b>Deuxième envoi aux délégué-e-s et invité-e-s inscrits au Congrès</b> : ordre du jour définitif, version retravaillée du papier « Notre économie » et autres propositions (incl. les cartes de vote ou d'invitation)
15 novembre	<b>Échéance du délai 2 pour les propositions</b> pour les délégué-e-s au Congrès
23 novembre	<b>Séance du Comité directeur</b> relative aux objets du Congrès
27 novembre	<b>Documentation finale</b>
30 novembre	<b>Conférence de coordination à Brugg</b>
1/2 décembre	<b>Congrès à Brugg Windisch</b>

### 3 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

#### Samedi 1 décembre 2018

- 10h30**
1. **Ouverture et salutations**
  2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
  3. **Procès-verbal du Congrès du 3 et 4 décembre 2016 à Thoune**
  4. **Approbation des rapports de gestion 2016 - 2017**
  5. **Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse**
  6. **Concept économique**  
Discussion et adoption du nouveau concept économique « Notre économie – Pour une politique économique durable »
  7. **Discours d'un invité-e international**
  8. **Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga ou du président de la Confédération, Alain Berset**
- 17h00** 9. **Communications diverses et clôture du 1<sup>er</sup> jour du Congrès**
- dès 17h30** **Apéro et fête du Congrès**

#### Dimanche 2 décembre 2018

- 09h00**
10. **Affaires statutaires**
    - Élection de la Présidence
    - Élection des membres du Comité directeur directement élu-e-s par le Congrès
  11. **Poursuite de l'ordre du jour de la veille**
  12. **Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga ou du président de la Confédération, Alain Berset**
  13. **Élections fédérales de 2019**
  14. **Initiative d'allègement des primes**
    - Décision de lancement
  15. **Recommandations de vote en vue des votations fédérales du 10 février 2019**
  16. **Propositions et résolutions**
- 15h00** 17. **Divers**

## 4 ENVOIS

### 4.1 1<sup>er</sup> envoi

Le premier envoi électronique destiné aux **sections, Partis cantonaux et autres organes du parti habilités à faire des propositions** conformément aux statuts (article 13) aura lieu le 8 août 2018 (voir p. 10).

Le premier envoi électronique comprend :

- L'ordre du jour provisoire
  - [Le nouveau concept économique](#) « Notre économie – Pour une politique économique durable », incluant [l'aide-mémoire](#) et le [formulaire pour le dépôt des amendements](#)
  - Des informations relatives aux inscriptions, aux délais et aux objets du Congrès (par ex. élections de la Présidence et du Comité directeur).
  - [Le lien Internet](#) vers le formulaire d'inscription pour les délégué-e-s, y compris les directives pour le calcul du nombre de délégué-e-s des sections ayant le droit de vote (cf. [livret destiné aux sections](#)).
- Délai d'inscription : 17 octobre 2018**
- Le [procès-verbal](#) du Congrès du 3 et 4 décembre 2018 à Thoune est téléchargeable sur la page d'accueil.

### 4.2 2<sup>e</sup> envoi

Le deuxième envoi sera effectué le 31 octobre 2018. Il sera envoyé **directement aux délégué-e-s et aux invité-e-s inscrits** et comprendra :

- La carte de délégué-e
- L'ordre du jour définitif
- Le règlement du Congrès ordinaire de 2018
- La version retravaillée du papier sur la politique économique
- Initiative sur l'allègement des primes : texte d'initiative
- Les propositions et résolutions du Comité directeur
- D'autres propositions et amendements aux autres dossiers du Congrès
- La documentation sur les projets soumis en votation le 10 février 2019
- Des informations sur le lieu du Congrès
- Des informations et un bulletin d'inscription (en ligne) à la fête du samedi soir 1<sup>er</sup> décembre 2018



## 5 PROCÉDURE ET DÉLAIS POUR LES PROPOSITIONS ET RÉOLUTIONS

### **Nouveau concept économique**

Nous prions les sections, les Partis cantonaux et autres organes habilités à formuler des propositions de nous les faire parvenir jusqu'au **17 octobre 2018** par courriel à l'adresse suivante : [congres-proposition@pssuisse.ch](mailto:congres-proposition@pssuisse.ch)

Les amendements nous parvenant après ce délai ne seront pas prises en compte. Veuillez s'il vous plaît utiliser le formulaire de propositions et respecter la fiche d'information ci-jointe pour les propositions sous : [www.pssuisse.ch/congres2018](http://www.pssuisse.ch/congres2018)

Sur la base de ces propositions, le Comité directeur retravaillera les deux papiers. Les deuxièmes versions seront directement transmises aux délégué-e-s et invité-e-s inscrits le 31 octobre 2018. Les délégué-e-s au Congrès pourront à nouveau y apporter des propositions et faire parvenir celles-ci jusqu'au jeudi **15 novembre 2018**.

### **Autres propositions et résolutions**

Le délai pour les propositions concernant les objets dont la nature ne sera pas modifiée d'ici au Congrès (par ex. les élections) est fixé au 17 octobre 2018.

Les propositions sont à envoyer à [congres-proposition@pssuisse.ch](mailto:congres-proposition@pssuisse.ch)

Le délai pour les résolutions et autres propositions relatives aux autres objets du Congrès (excepté les élections) a été fixé au **15 novembre 2018**.

## 6 DELEGUÉ-E-S

### Nombre des délégué-e-s au Congrès du PS Suisse (extrait des statuts) :

#### Article 13 : Le Congrès

1. Le Congrès est l'organe supérieur du parti. Ses décisions ont aussi force obligatoire pour les partis cantonaux et pour les sections.
2. Le Congrès est composé :
  - a. des camarades délégué-e-s des sections
  - b. des membres du comité directeur
  - c. des membres de la conférence de coordination
  - d. des membres du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale
  - e. douze délégué-e-s du PS Femmes\*
  - f. douze délégué-e-s du Comité directeur du PS60+
  - g. douze délégué-e-s du PS Migrant-e-s
  - h. des deux camarades délégué-e-s par chacun des partis cantonaux
  - i. de douze délégué-e-s de la JS Suisse
  - j. d'une déléguée / d'un délégué du groupe PS du personnel fédéral
  - k. ainsi que des représentantes et représentants, sans droit de vote :
    - Solidar Suisse / Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH,
    - Union syndicale suisse (USS),
    - Sections des partis socialistes étrangers et des organisations proches du PS Suisse.
3. Chaque section a droit à un ou une délégué-e. Lorsqu'une section comprend plus de 50 membres, elle a droit à un ou une délégué-e supplémentaire par tranche de 60 membres, de même que pour la dernière fraction au-delà de ce nombre. Les délégué-e-s doivent être membres de la section qu'ils et elles représentent.

### Nombre de délégué-e-s par section au Congrès, table de calcul

Membres	Délégué-e-s
0-50	1
51-110	2
111-170	3
171-230	4
231-290	5
291-350	6
351-410	7
411-470	8
471-530	9
531-590	10

## **7 RAPPORT DE GESTION 2016-2017**

Le rapport de gestion 2016-2017 sera téléchargeable dès le 31 octobre 2018 sur le site Internet du PS Suisse à l'adresse : [www.pssuisse.ch/congres2018](http://www.pssuisse.ch/congres2018)

## 8 ÉLECTIONS

Lors du Congrès, les membres de la Présidence ainsi que les membres du Comité directeur élu-e-s directement par le Congrès sont élu-e-s pour un mandat de deux ans.

### 8.1 Présidence

Pour la Présidence du PS Suisse, se représentent :

- Christian Levrat, président
- Marina Carobbio, vice-présidente
- Tamara Funicello, vice-présidente
- Barbara Gysi, vice-présidente
- Géraldine Savary, vice-présidente
- Beat Jans, vice-président

Roger Nordmann, président du Groupe socialiste à l'Assemblée fédérale, est membre de droit de la Présidence du PS Suisse.

### 8.2 Comité directeur

#### Élection des trois membres du Comité directeur directement élu-e-s par le Congrès :

Le Comité directeur comprend, en outre, trois membres élu-e-s directement par le Congrès. Les membres actuels sont :

- Mario Carera, PS Berne, se représente
- Filippo Rivola, PS Vaud, ne se représente pas
- Vera Ziswiler, PS Zurich, ne se représente pas

Deux sièges se libèrent donc au Comité directeur. Toutes les candidatures sont bienvenues.

### 8.3 Candidatures

Les candidatures pour le siège au sein de la Présidence du PS Suisse ou les candidatures pour les membres du Comité directeur élu-e-s par le Congrès doivent être déposées jusqu'au **17 octobre 2018** au secrétariat central.

Les candidatures (accompagnées d'une courte bibliographie et d'une photo, au maximum 2 pages A4) doivent être remises à :

PS Suisse, Congrès, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne

Courriel : [colette.siegenthaler@pssuisse.ch](mailto:colette.siegenthaler@pssuisse.ch)